

INSTALLATION DU BUREAU POUR L'ANNEE 2002

Allocution de M. Jacques Delage, Président sortant

Un passé récent.

Que peut-on attendre du discours du président sortant ?

Qu'il remercie de la confiance qui lui a été faite par les membres de l'Académie, qu'il y associe tous ceux avec lesquels il a particulièrement œuvré au cours de sa présidence, qu'il fasse part de ses réflexions sur le passé récent et surtout sur les projets qui lui paraissent les plus appropriés.

Je n'y dérogerai pas, d'autant plus que les circonstances me paraissent opportunes, sachant que les institutions évoluent souvent plus difficilement que les individus, mais que la nécessité du renouveau finit toujours par s'affirmer en période de situation tendue.

Les remerciements que je vous dois pour m'avoir appelé à exercer les fonctions de président seront chaleureux et sincères, car laissez-moi vous dire le grand intérêt que j'ai pris à animer nos débats qui se sont déroulés dans un climat serein et désintéressé. La nature des questions traitées, la qualification des intervenants, la pertinence des discussions cohérentes et objectives sont de nature à faire de l'Académie d'Agriculture de France une instance de référence et de réflexion dont la voix mérite d'être entendue. L'est-elle suffisamment et peut-elle l'être plus ? La réponse à cette question dépend d'abord de nous et ensuite des autres.

L'ouverture de notre tribune, un choix judicieux de partenaires, une articulation plus suivie avec les médias, mais c'est une voie difficile, une intervention appropriée auprès de la puissance publique sur des sujets précis constituent des pistes qui devraient encore mieux faire connaître notre apport à l'image de notre potentiel lié à l'histoire de notre institution, à la qualité et à la diversité de ses membres et correspondants. Cette diversité s'exprime notamment par la richesse des discussions, à caractère le plus souvent pluridisciplinaire, qui, nous le savons, sont tout particulièrement appréciées des lecteurs de nos Comptes rendus.

Être président, c'est aussi un mode de vie, en contact permanent avec les services administratifs de l'Académie dont j'ai apprécié l'engagement et la qualité, un travail régulier au sein du Bureau où chacun est appelé à apporter le meilleur de lui-même en toute cohésion dans l'intérêt de la Compagnie, des relations extérieures avec des personnalités politiques, administratives, professionnelles où l'on se sent porteur d'un message, engagé dans une action, au titre de l'Académie.

Les travaux du Bureau, organe exécutif de notre institution, dont l'ordre du jour est préparé par le Secrétaire perpétuel, sont essentiellement consacrés à des questions d'ordre administratif et financier relevant de la gestion courante, et à des points portant sur les relations extérieures ainsi qu'à des problèmes d'orientation et d'organisation générale, notamment en préparation ou en suivi des réunions de la Commission académique. Mon expérience de deux années de participation au Bureau me montre que cet ensemble est assez lourd et, dans les conditions actuelles, laisse peu de place, et cette restriction est encore trop faible, pour que le Bureau, comme l'y invite le règlement intérieur, soit saisi de l'organisation des séances. Celle-ci relève d'ailleurs de la responsabilité du Secrétaire perpétuel. Il en est chargé en liaison avec les secrétaires de section et il assume, en outre, la charge de la publication des Comptes rendus. Cette double charge est particulièrement astreignante et nous devons remercier notre confrère George **Pédro** de l'assumer.

Je dois aussi des remerciements au Vice-Président Jean-Claude **Clavel** dont les qualités et l'histoire professionnelle assurent une ouverture et une approche internationale de bon augure pour notre Compagnie, au Vice-Secrétaire Jean-Claude **Mounolou** qui a l'art de l'analyse et de la synthèse, et sait parfaitement tirer des conclusions réalistes et efficaces de tout échange, au Vice-Trésorier Jean-Marc **Boussard** dont la pertinence des remarques fait avancer les discussions, et qui a assuré les relations avec l'Union européenne des Académies d'Agriculture préparant notre prochaine présidence tout en cherchant le soutien des instances de Bruxelles pour l'organisation des réunions devant l'accompagner. Il a, en outre, aidé l'Académie dans sa pratique de l'informatique jusqu'au choix de notre nouveau vidéo-projecteur, mis aimablement à notre disposition par notre partenaire, la

Fondation Xavier-Bernard, dont je tiens à remercier le Président et le Secrétaire-Trésorier, nos confrères Roger **Ferré** et Christian **Bonneau**.

Non, je n'ai pas omis notre Trésorier perpétuel René **Groussard** ; je lui réservais simplement une place particulière pour le remercier de son action depuis douze ans dans les fonctions qu'il a décidé de quitter, appelant à un renouveau face aux défis que notre Compagnie doit affronter. Par une note que le Bureau a fait sienne, il s'est exprimé devant lui le 28 février ; la Commission des Fonds en a été saisie le 28 mars et, à l'issue d'un débat animé, les représentants des sections ont été priés d'en rendre compte aux sections avant que le sujet d'orientation et d'organisation générale qui en résultait ne soit porté devant la Commission académique, ce qui a été introduit le 19 juin, développé le 10 octobre et débattu le 21 novembre après consultation des sections et de leurs secrétaires.

De cet ensemble d'échanges, un projet se dégage et j'en remercie les commissions. Il constituera la seconde partie de mon propos, mais avant de poursuivre, je tiens à remercier aussi tous nos confrères qui œuvrent efficacement à la vie de l'Académie en assurant des tâches parfois ingrates sans la réalisation desquelles nous n'existerions pas. Je pense à Pierre **Zert** pour la bibliothèque et les archives, à Claude **Hutin** pour les publications, à Jean **Marrou** et à tous les lecteurs, aux secrétaires de sections, aux responsables de groupes de travail, et à tous ceux qui interviennent pour l'attribution des récompenses. L'Académie fonctionne grâce au bénévolat, son avenir y est d'abord subordonné.

Un avenir qui se profile

Cet avenir appelle un projet sur fond de situation financière tendue qui, ne pouvant compter sur un mécénat périmé, oblige à comprimer les dépenses dont les principales sont liées aux publications, et à rechercher des partenaires qui soient intéressés par des thèmes sur lesquels nous sommes en mesure d'organiser des débats et, de ce fait, soient susceptibles de soutenir la diffusion des Comptes rendus.

Cette approche suppose pour tous les responsables un esprit d'entreprise et un souci de bonne gestion. Cette condition subordonne la crédibilité du projet qui doit traduire la modernité de la vie académique, tout en tenant compte du rôle de l'Académie, en dégageant son orientation générale et en s'attachant à sa communication.

Le rôle de l'Académie

Le rôle de l'Académie est triple.

Elle donne à des spécialistes, dans ses domaines de compétence, l'opportunité de discuter sur la science et sur la technologie qui se font, sur les applications qui en découlent dans un contexte économique et social, en rapport avec la société, et sans négliger l'histoire.

Les discussions peuvent présenter un caractère interne entre membres et correspondants sans exclure pour autant des spécialistes extérieurs en tant que de besoin. De telles discussions n'appellent pas nécessairement la publication de Comptes rendus sauf avis, résumés ou conclusions.

Les débats peuvent au contraire être largement ouverts sans négliger la controverse et s'inclure dans des séances publiques donnant lieu à des comptes rendus, sans craindre pour l'ensemble un caractère plus attractif.

De chaque séance ou groupe de séances thématiques devraient émerger, par-delà les interventions individuelles, une valeur ajoutée exprimée dans la conclusion et marquant le sceau de l'Académie.

Des travaux en commun avec d'autres académies sont de nature, dans le même esprit, à élargir et à conforter les réflexions, donnant lieu à des séances communes ainsi qu'à des avis ou communiqués.

Nous entretenons, à ce titre, des relations privilégiées et structurées par la voie de Comités de coordination ou de liaison depuis un an avec l'Académie des Sciences et plus récemment avec l'Académie nationale de Médecine. Par ailleurs, nos relations suivies avec l'Académie vétérinaire se sont affirmées par des séances et avis conjoints au cours des deux dernières années.

Le deuxième rôle de l'Académie est de transmettre aux décideurs des messages sous forme d'avis sur des sujets d'actualité dont l'Académie se saisit, faute d'être consultée. Cette démarche serait notamment facilitée par une relation suivie avec les services compétents, telle que l'a envisagée, sur notre proposition, le représentant du ministre de l'Agriculture et de la Pêche à notre dernière séance solennelle. Les deux types de séances précédemment mentionnés pourraient servir à ce type d'activité.

Le troisième rôle est de transmettre aux publics concernés le fruit de nos débats par l'intermédiaire des médias et la voie de nos publications. Mais cet objectif ne peut être véritablement atteint que si nos thèmes suscitent de l'intérêt auprès des publics visés, s'accompagnant, si possible, de retombées financières par la vente de nos produits relatifs à des colloques ou à des séances spécialisées.

Deux voies d'approche, qui ne s'excluent pas, sont actuellement envisagées : au coup par coup, ou en créant un lieu de concertation, à l'image de ce qui avait été initié en 1991 par André **Cauderon** et qui concernait une association pour le développement des actions de l'Académie. Un groupe de travail a été constitué par la Commission académique, en convergence avec la Commission des Fonds, pour poursuivre une réflexion dans ce domaine et formuler des propositions. Un comité de développement de l'Académie, ouvert à des personnalités extérieures en activité et destiné à dégager des thèmes d'intérêt, pourrait en émerger. Dans tous les cas, les sections sont particulièrement concernées pour l'élaboration de leurs propositions.

L'orientation générale

"L'Académie s'attache à l'ensemble "*Agriculture, Alimentation, Environnement*", à son insertion dans la société et les territoires. D'essence biologique, elle couvre, dans un esprit pluridisciplinaire, les domaines scientifiques, techniques, économiques, juridiques et sociétaux s'y rapportant".

Tel est le texte adopté le 19 décembre 2001 par le Bureau pour expliciter désormais, au verso de la page de couverture de nos Comptes rendus, l'ensemble "*Agriculture, Alimentation, Environnement*" qui figurera en sous-titre de notre appellation, sur toutes nos publications à compter de notre annuaire 2002, conformément à l'accord donné par la Commission académique après consultation des sections.

Cet ensemble appelle pour ma part trois remarques.

L'Agriculture reste un champ privilégié de l'Académie qui a statutairement pour mission de contribuer à l'évolution de l'agriculture et du monde rural, et ces mêmes dispositions réglementaires nous invitent à nous préoccuper de l'amont et de l'aval en déclinant, faute d'un terme unique, une liste d'intérêts que, dans notre jargon, nous avons l'habitude de considérer comme l'agriculture "au sens large". Mais ces modes d'expression ont plusieurs inconvénients. En énumérant, on risque d'être restrictif et de commettre des omissions, en recourant à l'expression "agriculture au sens large", les interlocuteurs peuvent ne pas comprendre et ne retenir que le terme "agriculture". Mais surtout, et c'est le principal risque, on tend à s'enfermer dans un univers clos sans inviter les autres secteurs à prendre en compte des modes de pensée et des démarches induits par les besoins ressentis par les agriculteurs-entrepreneurs aux prises avec le vivant et son milieu, et débouchant sur la gestion des systèmes complexes.

La seconde remarque concerne l'Environnement dont l'amélioration est incluse dans les préoccupations de l'Académie et figure dans les statuts avec la gestion des ressources naturelles. Nos séances "An 2000" ont largement souligné que les systèmes de production doivent évoluer en conjuguant l'efficacité technico-économique et la surveillance à long terme des ressources naturelles et de l'environnement qui tend à apparaître comme un facteur limitant certaines modalités de production et appelle des ajustements.

Nous avons, dans cet esprit, mentionné à notre séance solennelle 2001 que nous serons conduits à débattre d'une gestion plus intégrée de l'espace rural, rejoignant ainsi les orientations 2001-2004 de l'INRA, et avec une logique de production, intégrant les attentes diversifiées de la société dans la démarche d'entrepreneur de l'agriculteur qui vient d'être rappelée. Nous avons marqué notre intérêt dans ce domaine en 2001, dans les choix de lauréats du Prix de la Fédération des Banques populaires et du Prix Pierre **Sarazin**.

L'ensemble "Agriculture, Alimentation, Environnement" intègre notre contribution à la politique d'aménagement de l'espace, mais aussi, c'est ma troisième remarque, à la politique d'alimentation dont l'une des exigences est de répondre en amont aux attentes des consommateurs.

L'alimentation a des dimensions multiples dont la hiérarchisation varie avec les individus. La sécurité sanitaire, les qualités nutritionnelles et sensorielles, l'ancrage culturel, les habitudes et les symboles, la pratique d'usage sont à citer. L'ancienneté des méthodes de production constitue souvent pour le consommateur un gage de confiance. Les innovations, pour être acceptées, demandent à être justifiées, expliquées et débattues, d'autant plus que le décalage s'est accru entre la perception du consommateur et la réalité des pratiques agricoles et industrielles. Il existe un espace à combler entre les consommateurs et la production des aliments.

L'Académie peut-elle contribuer au débat en toute crédibilité ? Son potentiel associé à celui de ses partenaires, telle notamment l'Académie nationale de Médecine, n'en sont-ils pas les garants ? Mais, comment approcher les consommateurs et les professions qui par un lien de proximité contribuent à la construction des opinions ? Cela vaut d'abord pour les médias, mais aussi pour le corps médical, pour les acteurs de la restauration collective et de la distribution ainsi que pour les associations de défense des consommateurs. Celles-ci sont nombreuses ; on en compte 18 au plan national, dont 14 s'intéressent aux questions alimentaires.

De nombreuses voies se trouvent ainsi ouvertes, mais l'une d'entre elles pourrait être le *Conseil national de l'Alimentation* (CNA), instance indépendante qui regroupe toutes les parties intéressées de la production, de la transformation, de la restauration, de la distribution, de la consommation et reflète la société civile. Ce conseil, consulté par les ministres chargés de l'Agriculture, de la Santé et de la Consommation, est un lieu de débat transversal. Il est à la recherche de débats publics. Son président, Christian **Babusiaux**, conseiller maître à la Cour des Comptes, m'a dit hier son intérêt pour des échanges avec notre Compagnie qui pourrait jouer le rôle de conseiller et d'organe de validation. Il m'a donné son accord sur l'organisation de séances qui procéderaient à une étude critique de pré-rapports du CNA après examen par nos sections concernées. Je transmets cette proposition au nouveau Bureau et aux sections concernées. Nous devrions être contactés par le CNA à bref délai.

À l'occasion des crises dont le point commun est de combiner incertitude scientifique et forte mobilisation sociale, les consommateurs ont été conduits à s'attacher encore plus aux liens entre qualité et conditions de production, puis entre ces dernières et l'environnement ; ils ont le souci de s'informer.

Nous pouvons, comme nous l'avons fait dans nos séances sur la traçabilité, contribuer à ce que leur soient proposés des choix simples et sécurisés. De plus, en nous tournant vers l'appareil éducatif, nous devons préparer l'avenir en fournissant des synthèses appropriées visant l'apport de connaissance et le développement de l'esprit critique sans lequel il n'y a pas de libre choix.

Communication et Publication

L'Académie s'exprime par la publication de ses Comptes rendus, la diffusion de ses communiqués et avis auprès des instances de décision, et par la voie des médias qui reste difficile à emprunter hors du sensationnel, de préférence alarmant, mais la difficulté ne doit pas faire renoncer à poursuivre des efforts dans cette direction.

L'Académie est aussi présente sur le site Internet de l'INRA où elle informe de ses travaux.

Les Comptes rendus doivent être maintenus, mais leur contenu et leur forme méritent réflexion. Ils semblent appropriés pour des synthèses de grand intérêt donnant une vue d'ensemble précise et claire, et des résumés substantiels incluant des messages. En tout état de cause, la rigueur dans le contrôle des publications doit être renforcée pour rester en adéquation avec une bonne gestion. Le respect du nombre de pages recommandé devrait permettre d'espérer une réduction des dépenses d'impression de 20 à 25 %.

Mais le problème principal est de réfléchir sur l'équilibre à donner entre la publication "papier" et le recours incontournable aux supports informatiques tels Internet et les CD-Rom, en précisant l'objectif recherché dans chaque mode de communication et la nature de l'information transmise. Un groupe de travail et d'enquête, animé par Jean-Claude **Mounolou**, a été constitué par la Commission académique. Il reste ouvert et est chargé, sur la base des coûts et des objectifs, de définir la nature et

la part des différents types de communication. Cette réflexion doit se faire en cohérence avec les institutions et organismes qui concourent à un transfert scientifique et technologique dans le même espace culturel, et tout particulièrement en liaison étroite avec l'INRA avec lequel le partenariat doit s'affirmer et se structurer, mais le mouvement est en marche grâce à notre confrère Bertrand **Hervieu**. Il est probable que la voie informatique conduira à la constitution de réseaux d'information. Nous ne pouvons travailler isolément.

La forme étant trouvée, il restera le fond ; le succès de notre communication passe par l'intérêt et l'impact de nos travaux. Le rôle et l'activité des sections se trouveront renforcés d'autant et le choix des thèmes d'importance encore accrue. À ce sujet, le Bureau a proposé à la Commission académique, qui l'a accepté ce matin, la création d'un *Comité de programme* qui assistera le Secrétaire perpétuel dans l'élaboration de la programmation thématique des séances ainsi que dans la décision de la nature et de la forme des publications de l'Académie. Ce comité sera composé du Bureau, des Secrétaires de section et d'un chargé de mission à la Communication qui reste à désigner. Le groupe de travail et d'enquête sur les publications lui apportera les conclusions de son travail.

En guise de conclusion

Que de voies ouvertes, que de bonnes volontés nécessaires. Pour vivre ce renouveau, il faut d'abord être convaincu. La recherche de partenaires pour répondre à des attentes, la programmation de séances enrichissantes et constructives, une communication diversifiée et modernisée, une bonne gestion sont autant d'objectifs et d'atouts sur fond de financement soutenu par les missions accomplies et autant de défis à l'échelle du potentiel de notre Compagnie.

Et c'est confiant que je passe le relais à mon successeur Jean-Claude **Clavel** comme je l'ai reçu de mon prédécesseur.

L'occasion m'est ainsi donnée de saluer tout particulièrement notre confrère Maurice **Vallery-Radot**, de rappeler combien il nous a marqué par sa culture étendue et son humour percutant et de dire les liens d'amitié que nous avons tissés. En me tournant maintenant vers le Président Jean-Claude **Clavel**, je tiens à lui exprimer combien je lui souhaite de prendre autant de plaisir à sa présidence que j'en ai éprouvé moi-même. À titre symbolique, je lui remettrai dans un instant la clé du président qui s'avère d'ailleurs fort utile pour l'exercice de la fonction.

Auparavant, permettez-moi de renouveler mes meilleurs vœux pour chacun d'entre vous et vos familles, de les exprimer pour notre Compagnie dont les membres et les correspondants sont garants de son avenir.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de M. [Jean-Claude Clavel](#), nouveau Président

Mesdames et Messieurs,
Mes chers Confrères,

Au nom des membres du nouveau Bureau que vous avez élu, je remercie tous nos confrères de la confiance qu'ils nous ont accordée ; je puis les assurer que chacun d'entre nous se met sans réserve au service de l'Académie. Je tiens à remercier chacun d'entre eux d'avoir accepté de prendre la route à mes côtés. J'ai seulement le regret de ne plus voir dans ce Bureau, à la place capitale qui était la sienne, [René Groussard](#), vieil ami de nos années passées à Grignon.

Vos applaudissements viennent d'exprimer votre reconnaissance à [Jacques Delage](#). Il nous serait difficile désormais de ne plus dire « le Président [Delage](#) », tant le titre et la fonction lui seyaient bien. Alors, nous continuerons à l'appeler ainsi. Il était arrivé – d'ailleurs

avec de l'avance – au bon moment, avec la compétence zootechnique hors pair que nous lui connaissons, pour faire face aux difficiles problèmes posés par les pathologies bovines de ces dernières années et pour approfondir le concept de traçabilité. Nul n'était mieux placé que lui.

Mais il faut avoir été membre du Bureau pour savoir à quel point il a été actif dans tous les domaines qui concernent la vie même de l'Académie, notamment les relations avec le ministère de l'Agriculture, avec le ministère de la Recherche, avec l'Institut national de la Recherche agronomique, enfin, avec les autres Académies – Académie des Sciences, Académie de Médecine, Académie Vétérinaire – où il a de nombreux amis. Je compte beaucoup sur lui pour continuer à nous apporter son concours pour maintenir et développer ces relations.

Enfin, le président [Delage](#), vous l'avez entendu, a engagé une rénovation du fonctionnement de l'Académie sur laquelle nous fondons les plus grands espoirs. Le nouveau Bureau fera de sa mise en œuvre une priorité.

A côté des membres du Bureau, bien des confrères participent à la vie quotidienne de l'Académie, dans la discrétion et le dévouement. Il est très encourageant pour moi de constater que d'autres confrères les rejoignent pour se mettre spontanément à la disposition du Bureau pour l'assister sur telle ou telle question délicate. Le rôle de ces « chargés de mission » est essentiel.

Statutairement, vous le savez, le président a pour vocation de présider les séances et commissions de l'Académie, et de la représenter, le cas échéant, en justice. Un point, c'est tout ! Une si brève description de la charge du président est, je suppose, destinée à susciter des candidatures. La réalité est quelque peu différente, vous l'avez constaté durant la présidence [Delage](#).

A mon tour de continuer, avec une autre spécialité, un autre tempérament, mais la même énergie.

Pour commencer, qu'il me soit permis de souligner quelques points auxquels j'attache de l'importance.

1/ Nous sommes l'Académie d'Agriculture

Cela veut bien dire que nous sommes au service de l'agriculture et des agriculteurs. N'est-ce d'ailleurs pas pour cette raison – compte tenu de ma carrière - que vous m'avez choisi ?

Que les sections y pensent particulièrement cette année en organisant leur programme de travail et leurs projets de séances ! Que l'on donne la parole – ne serait-ce que pour un témoignage – à des agriculteurs ! Que l'on recommande aux auteurs de communications de se poser plus souvent la question suivante : « quel est l'impact de notre travail, de notre recherche, de nos découvertes, de nos politiques, sur la vie des agriculteurs et de leurs exploitations ? Quels profit économique ou social peuvent-ils en tirer ? Comment éviter les risques ou les inconvénients possibles ? ». Faisant cela, nous restons bien dans l'esprit des fondateurs de l'Académie.

Et j'ajoute une recommandation : que chaque Section fasse effort pour recruter de nouveaux membres agriculteurs ou proches du terrain ou de l'entreprise. Je sais la difficulté de trouver de tels candidats, étant donné la charge de travail que requiert une exploitation souvent sans main d'œuvre extérieure ; mais je sais aussi la valeur ajoutée dans une discussion par les réflexions des hommes de terrain.

Bien entendu, ces vœux ne s'opposent nullement au souhait du président Delage concernant la nécessaire ouverture de l'Académie vers tout ce qui concerne l'aval de la production, et notamment l'alimentation et l'environnement. Ce que je souhaite, c'est que nous soyons, lorsque nous parlons d'agriculture, plus proches de la réalité vécue.

2/ Respectons la langue française

Est-il besoin de le rappeler, aussitôt après la description de notre champ d'action, nos statuts disent : *l'Académie veille au maintien d'un débat de qualité conduit en langue française.*

Vous êtes, mes chers Confrères, les garants de la qualité de nos débats par le niveau élevé et la diversité de vos compétences, et par votre courtoisie. Mais veillez aussi à ce que la qualité, la clarté et la précision de la langue française employée dans nos textes, et dans ceux que nous gratifions d'une récompense, puissent vraiment, comme le recommandent les statuts « *faciliter un contact direct avec l'opinion publique* ».

Dois-je aller jusqu'à dire : parlez simplement ; et si chaque technique comporte des termes spécifiques qu'il faut bien employer, restez méfiants à l'égard des néologismes et des modes très provisoires du langage quotidien.

La bonne compréhension de nos textes et de ceux que nous couronnons nous aidera à mieux faire connaître l'Académie ; je me situe donc dans la droite ligne de ce qu'a dit Jacques Delage.

4/ Développons le travail des Sections

Le travail des Sections est le ferment de notre Académie. Je sais les efforts que doivent faire les Secrétaires de Sections pour animer leur Section : l'expérience de neuf années de ce travail m'en a montré la nécessité et l'efficacité.

Depuis quelque temps, certaines Sections augmentent le rythme et la durée de leurs réunions ; le dialogue inter-Sections s'améliore, et des réunions informelles de l'ensemble des secrétaires de Sections peuvent y concourir. Ces initiatives, outre qu'elles permettent une meilleure coordination de notre travail et un allègement du travail des membres du Bureau, améliorent la confraternité et la convivialité. Il convient, bien entendu, que le Secrétaire perpétuel en soit informé.

Il est souhaitable que, pour chacune de nos séances, le responsable de la séance ou le secrétaire de la Section pense à établir une liste de personnalités susceptibles d'être intéressées par le ou les sujets en question, et qu'il y a lieu d'inviter.

Certaines Sections se sont extériorisées par des visites d'exploitations ou d'entreprises ; le Bureau aussi. C'est indispensable pour prendre la mesure des évolutions de l'agriculture

contemporaine, et aussi pour faire savoir que nous nous y intéressons. Merci à ceux qui ont pris ces initiatives. C'est un mouvement à maintenir.

5/ Améliorons nos relations avec les membres étrangers

La désignation des membres étrangers est actuellement aléatoire, et les relations que nous pouvons avoir avec eux sont insuffisantes. Sur la demande du Bureau, j'avais amorcé en 1999 une étude comportant un état complet de la question : âges, pays d'origine, spécialité; et des recommandations aux sections pour les candidatures à venir.

Je souhaite qu'un confrère accepte de reprendre ce travail, de l'actualiser, et d'en assurer le suivi. Il pourra compter sur mon appui et celui du Bureau. Nous nommons des membres étrangers pour enrichir notre réflexion. Faisons ce qu'il faut pour qu'il en soit ainsi.

*

Telles sont, outre la poursuite de l'adaptation de nos modes de travail engagée par [Jacques Delage](#), les quelques priorités vers lesquelles je souhaite entraîner l'Académie.

Mes chers Confrères, dans ce cheminement vers plus d'efficacité et de notoriété, chacun d'entre nous doit se sentir concerné : ce n'est pas l'affaire des autres ; ce doit être l'engagement personnel de chacun.

*

Beaucoup d'entre vous seraient surpris si je n'évoquais pas aujourd'hui les questions européennes et internationales au cœur desquelles s'est déroulée ma carrière au service des organisations agricoles, Association générale des producteurs de blé, puis Fédération nationale des exploitants agricoles, enfin Assemblée permanente des chambres d'agriculture, sans omettre quinze années de représentation agricole au Comité économique et social des Communautés européennes.

Il m'est agréable de le faire devant un ami de longue date de ma vie professionnelle et qui m'a fait le plaisir d'être ici : [Rainer Braun](#), notre confrère allemand, qui fut attaché agricole près l'ambassade d'Allemagne. Sa présence témoigne de l'entente franco-allemande si positive dans la construction européenne ; elle exprime surtout l'amitié personnelle qui nous lie, bien au delà des convenances professionnelles.

*

L'année de l'Euro

En ce début de l'an 2002, comment ne pas commencer par saluer la mise en œuvre de l'euro ? Ce n'est encore qu'un symbole des intentions européennes des gouvernements de l'Union. Mais c'est un signe fort aux yeux des citoyens : ils s'apercevront vite qu'en dépit d'une monnaie européenne unique, les prix, les salaires, les coûts bancaires, la fiscalité, le droit des entreprises, au sein des divers pays peuvent être sensiblement différents, et donc fausser la compétitivité des entreprises.

C'est maintenant l'existence de l'euro qui va contraindre les gouvernements à abandonner certaines des prérogatives auxquelles ils tiennent tant, et à accélérer le mouvement vers une Union qui ne peut être monétaire sans être économique dans le plein sens du terme, et sans être finalement politique, avec des Institutions adaptées de niveau

européen. Impossible d'y échapper, dans la perspective déjà tracée de l'élargissement de l'Union vers l'Est.

*

Les négociations commerciales multilatérales

Le second thème international que j'aborderai concerne la poursuite des négociations commerciales multilatérales, depuis la communication que j'ai présentée de conserve avec [Pierre Pignot](#) le 24 mai 2000.

Plusieurs occasions nous ont été données ainsi qu'à [René Groussard](#), de souligner la nuisance des accords de Marrakech, signés le 15 avril 1994, à l'issue de l'Uruguay-round, et notamment du chapitre agricole dont l'article 20 concluait à la reprise des négociations commerciales avant 2001. *« l'objectif à long terme de réduction progressive et substantielle du soutien et de la protection qui aboutirait à une réforme fondamentale est un processus continu ».*

L'impatience des Etats-Unis a entraîné la convocation de la conférence de Seattle (3 décembre 1999), destinée à définir l'ordre du jour de ce nouveau round, déjà appelé le « Millenium-round ».

La « pression de la rue » - phénomène tout fait nouveau – a mis la conférence dans l'impossibilité de travailler ; ce qui était peut-être préférable en raison de l'obstination du négociateur américain et de l'insuffisante préparation de cette conférence au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La « pression de la rue » était d'ailleurs bien vue par une partie de l'opinion publique, traumatisée par l'affaire de la vache folle, sensible au fallacieux argument de la « malbouffe », sur fond de pauvreté et d'abandon des pays en voie de développement.

Ce tohu-bohu quelque peu poujadiste, contre l'Amérique, contre le mondialisme et contre la bureaucratie internationale, s'est poursuivi lors de chaque réunion de niveau mondial : réunion du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Washington en avril 2000, réunion du FMI à Prague en septembre 2000, forum de Davos fin janvier 2001, Sommet européen de Göteborg en juin 2001, réunion du G8 à Gênes en juillet 2001, ont été gravement perturbés.

Parvenue à ce stade, la contestation aboutit à empêcher toute recherche de solution aux maux qu'elle prétend combattre... en oubliant que la mobilité des contestataires est un pur produit de la mondialisation des communications et des réseaux de transport, de leur compétitivité, et de leur efficacité.

Finalement, les travaux de l'Organisation mondiale du commerce repris dans l'atmosphère feutrée de Genève, ont abouti à décider qu'une conférence se tiendrait du 9 au 13 novembre 2001 à Doha, au Qatar, lieu assez difficile d'accès. Et de fait, les trublions y furent moins nombreux et moins turbulents.

Les protagonistes aboutirent, le 14 novembre, à des conclusions peu contestées, du moins tant qu'il ne s'agit encore que d'intentions :

- Un nouveau programme de travail (et non un cycle de négociations commerciales... appréciez la subtilité du langage !) s'engage donc au début de 2002, pour trois ans et

doit donc s'achever au plus tard le 1^o janvier 2005, sur les sujets classiques : l'agriculture, les services, les produits industriels, les mesures anti-dumping...

- Sur l'agriculture qui a encore focalisé une bonne part des tensions, je dois vous citer deux passages essentiels quoique bien indigestes :

« Nous rappelons l'objectif à long terme mentionné dans l'Accord, qui est d'établir un système de commerce équitable et axé sur le marché au moyen d'un programme de réforme fondamentale comprenant des règles renforcées et des engagements spécifiques concernant le soutien et la protection afin de remédier aux restrictions et distorsions touchant les marchés agricoles mondiaux et de les prévenir ».

et plus loin : *« Faisant fond sur les travaux accomplis à ce jour et sans préjuger du résultat des négociations, nous nous engageons à mener des négociations globales visant à : des améliorations substantielles de l'accès au marché ; des réductions de toutes formes de subventions à l'exportation, en vue de leur retrait progressif ; et des réductions substantielles du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges ».*

Inutile de lire le reste ; inutile de rappeler l'accord de Marrakech : sur le chapitre agricole, on ne parviendrait pas à glisser une feuille de papier à cigarette entre cet accord et celui de Doha.

Je ne partage pas l'appréciation positive de certains acteurs ou consultants de Doha : la déclaration ministérielle de Doha maintient inchangés les engagements pris à Marrakech. On ne peut strictement rien en tirer qui soit de meilleur présage pour les nouvelles négociations commerciales multilatérales qui vont bientôt commencer.

On peut seulement trouver quelques éléments positifs hors du secteur agricole : qu'il s'agisse du traitement différencié pour les pays sous développés ; ou des nouveaux sujets pouvant constituer une échappatoire aux règles du plus pur commerce tels que l'environnement, les investissements, la concurrence, les aspect sociaux, la propriété industrielle et la propriété intellectuelle...

Malgré la difficulté de les intégrer dans la discussion commerciale, ils n'en sont plus exclus... mais n'y sont inclus que de manière très floue, car les pays autres qu'européens n'éprouvent que peu d'intérêt sur ces sujets ; voilà de belles discussions en perspective !

Le climat de la conférence de Doha a été classique : la discussion traînant en longueur, on a fait courir le bruit du risque d'un échec... Le président de séance a demandé alors aux participants « de faire preuve de flexibilité » ; et comme personne ne voulait être considéré comme responsable d'un échec, on a fini par accepter un compromis... et chacun est rentré, soulagé d'avoir échappé au pire... Voire !

Quant à croire - comme je l'ai lu - que « l'autonomie de la politique agricole commune a été préservé à Doha », et que « on lui permet de poursuivre ses réformes sans pressions extérieures », c'est vraiment une illusion. Il ne fait aucun doute que l'agriculture restera encore longtemps un motif de tensions internationales, du moins tant que les Etats-Unis conserveront une balance commerciale aussi déficitaire.

Soutenue par la force que constitue l'euro, nouvelle monnaie de change internationale, l'Union peut et doit durcir sa position pour préserver ses intérêts vitaux.

En attendant, le seul véritable événement de la conférence de Doha, c'est bien l'admission de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce. Ses conséquences sont considérables. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Pour terminer, je souhaite à chacun bonne année et bonne santé pour vous même et pour votre famille, et bon travail au sein de l'Académie.